



Dispositif d'accueil spécifique des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire

13 E Bd Solférino 35000 Rennes
Tél : 02 99 84 15 16
accueil@urps-mk-bretagne.org

A Rennes, le 18/01/2022

Le 7/1/22 le dispositif d'accueil spécifique aux écoles et aux crèches des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire a été mis en place, stipulant que :

« Les professionnels et bénévoles de la filière de dépistage (professionnels en charge du contact-tracing, centres de dépistage, laboratoires d'analyse, etc.) et de vaccination (effecteurs comme personnels administratifs) seront prioritaire. »

L'URPS MKL de Bretagne a été sollicité à plusieurs reprises par l'ARS afin que les masseurs-kinésithérapeutes libéraux de la région se mobilisent pour répondre aux besoins de vaccination et de tests.

Dans ce cadre, nous demandons que les masseurs-kinésithérapeutes libéraux Bretons qui n'ont pas de solution de garde et qui sollicitent ce dispositif d'accueil pour assurer leur mission, soient entendus dans leur demande légitime.

Franck ADRIAN
Président de l'URPS MKLB